



CONSEIL AUTOCHTONE D'AGRÉMENT PROFESSIONNEL DU CANADA

#207 – 2735 rue East Hastings, Vancouver, BC V5K 1Z8
Tel: 604 874 7425 Fax: 604 874 7426 Toll Free: 1 877 974 7425
Email: admin@icboc.ca

Processus de Nomination – Prix d'excellence nationaux annuels du CAAPC

Les formulaires de nomination ont été transmis aux :

1. Employeurs des travailleurs qui détiennent un agrément professionnel du CAAPC
2. Les directeurs/directrices des centres de traitement dont au moins un membre du personnel détient un agrément professionnel du CAAPC
3. Les communautés où au moins un travailleur détient un agrément professionnel du CAAPC
4. Tout autre programme et agence qui emploie au moins un travailleur détenant un agrément professionnel du CAAPC

Examen des nominations

Tous les formulaires de nomination doivent être parvenus au Bureau du CAAPC à Vancouver, Colombie Britannique, au plus tard le jeudi 15 juillet 2021, afin d'être considérés pour les prix d'excellences nationales du CAAPC de 2021. Le formulaire de nomination est également disponible dans notre site web.

Le comité d'examen des Prix d'Excellence se compose de la Directrice Générale par intérim, de la Registraire et du Président du Conseil d'administration, ou de son/sa délégué (e) choisi (e) parmi les autres membres siégeant au Conseil. La Directrice Générale par intérim et la Registraire examineront toutes les nominations et enquêteront plus avant, si nécessaire, pour obtenir des renseignements supplémentaires.

La personne ayant nommé un ou une candidat(e) doit remplir le formulaire de vérification des antécédents judiciaires qui accompagne ce document.

Il est possible que la personne chargée de la supervision directe d'un(e) candidat (e) soit contactée après que sa lettre de soutien ait été examinée. Le comité établira ensuite une liste abrégée de trois candidat(e)s pour chacun des deux prix. Cette liste courte sera alors transmise aux membres du conseil d'administration du CAAPC pour examen. Les membres du conseil peuvent partager leurs rétroactions avec le comité d'examen des Prix d'Excellence et décider de recommander une personne en particulier.

Le comité d'examen des Prix d'Excellence examinera les formulaires de nomination et les lettres de soutien de toutes les personnes placées sur la liste abrégée, ainsi que les rétroactions des membres du conseil d'administration. Le comité procédera à un vote et la décision sera prise par majorité des voix (2 sur 3) dans les six (6) semaines suivant la date de clôture des nominations.

Annnonce au sujet des gagnants

Les gagnants de nos Prix d'Excellence seront avertis par courriel. Le CAAPC offrira un chèque de 500\$ à chacun des deux gagnants. Avec leur consentement, leur nom et leur photo, seront postés sur notre site web. Les médias nationaux autochtones recevront un communiqué de presse annonçant les gagnants des Prix d'Excellence 2021 du CAAPC. L'employeur de chacun des récipiendaires sera aussi informé par courriel.

Le CAAPC fera tout son possible pour présenter les prix publiquement, soit lors d'une conférence, soit pendant un autre évènement tenu dans la province des gagnants, dans les 90 jours suivant l'annonce des gagnants.

Nous remercions We gratefully acknowledge funding from Indigenous Services Canada